

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni à Roissy – Charles-de-Gaulle le 6 novembre 2023.

Le comité national a pris connaissance du nombre de recrutements prévu par l'ÉNAC pour le concours ICNA 2024. Il se félicite du respect de la trajectoire de montée en puissance des recrutements obtenue en septembre 2022 et qui doit se poursuivre. Le comité national se réjouit de l'entrée récente, bien que tardive, de l'ÉNAC dans les négociations protocolaires : l'ÉNAC et la DSNA doivent maintenant se configurer pour assurer les volumes de formations nécessaires pour faire face à la vague de départs de la fin de la décennie.

À la veille annoncée de la sortie d'une V2 du Protocole qui doit contenir les premières contreparties sociales, le comité national rappelle les très fortes attentes des contrôleurs en matière de rémunération, de carrière et d'ATC à la hauteur de l'ambition de la DGAC de réformer entièrement le contrôle aérien français.

Le comité national réaffirme que le calendrier de négociation doit être mis en cohérence avec le travail qu'il reste à mener tant sur le plan opérationnel que social, sans quoi le Protocole ne saurait aboutir.

Adopté à l'unanimité